

BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

Commune de S E N T H E I M

BULLETIN MUNICIPAL No 9 (NOVEMBRE 1975)

LE MOT DU MAIRE

CHERS AMIS,

Pour reprendre le sujet " Objectifs de la Municipalité" et après avoir parlé de l'Eau d'alimentation(No 1) et des lotissements communaux(No 2), je viens au point 3, à savoir

PROCEDER EN UN PROGRAMME A LONG TERME A L'ENTRETIEN et à l'AMENAGEMENT
des B A T I M E N T S C O M M U N A U X

qui sont: l'école de garçons-Mairie
l'école de filles
le presbytère
l'église
le dépôt-garage des sapeurs -pompiers
l'immeuble de l'appariteur
la chapelle Sainte-Anne

Une visite de la commission des bâtiments sur les lieux n'a pas manqué de convaincre entièrement les conseillers municipaux, qu'il y avait extrême urgence d'allouer annuellement des crédits importants(de 10.000 F à 15.000 F) au compte d'entretien des bâtiments.

Un plan sommaire de travail fut adopté et c'est ainsi que les travaux suivants furent réalisés tour à tour:

pose d'éléments sanitaires(fosse septique, conduites d'écoulement des eaux usées etc) au presbytère
pose de nouvelles fenêtres à l'Ecole des Filles
installation du chauffage central dans les 2 bâtiments scolaires
réfection de deux grandes pièces d'habitation à l'Ecole des Filles
éclairage conditionné dans trois salles de classe
pose de fenêtres neuves à l'Ecole des Garçons
réfection de la salle d'attente et du bureau de la Mairie
réfection de la peinture des deux salles de classe de l'Ecole des garçons

D'autres travaux attendent leur tour de réalisation, dont la priorité sera chaque fois déterminée par le conseil municipal, à savoir:

réfection de deux salles de classe à l'Ecole des Filles
pose de planchers dans deux salles de classe
réfection du couloir et de la cage d'escalier de la Mairie
rénovation de la toiture du bâtiment Ecole-Mairie
ravalement des façades du bâtiment Ecole-Mairie
pose de deux portes d'entrée neuves à l'Ecole Filles
rénovation de la charpente et de la couverture de la toiture de l'école des filles
réfection intérieure des logements de service
remplacement des fenêtres au presbytère
etc.

Vous voyez, qu'il y a du " PAIN SUR LA PLANCHE " pour les finances communales. Notre PORTE MONNAIE COMMUNAL n'est pas bien gros en ce moment (vu la conjoncture économique actuelle), mais à tout moment c'est lui seul qui nous dicte les possibilités de travaux à entreprendre pour le bien commun de la population. Le conseil Municipal comme vous l'avez vu, a surtout pensé à nos jeunes enfants en âge de scolarité en aménageant progressivement les salles de classe. Toutefois tout ne peut pas être fait en même temps et il faudra patienter encore avant de posséder toutes les salles de classe dans l'état souhaité.

POINT 4.- POURSUIVRE LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention départementale ou nationale, tous les travaux envisagés doivent avoir reçu l'autorisation des services du Génie Rural et être programmés définitivement, devis à l'appui, par les services compétents.

Notre commune est pourvue aux 2/3 des équipements d'assainissement, mais nous souhaiterions pouvoir les terminer dans les meilleurs délais. Toutefois, dans l'immédiat, le programme autonome départemental a inscrit des crédits d'assainissement pour la réalisation d'une station d'épuration à SENTHEIM se montant à 590.000 F (collecteur compris, valeur 1973). Nous avons aussitôt posé le problème relatif à un service d'assainissement intercommunal du secteur LAUX-SENTHEIM-GÜEWENHEIM et BOURFACH-le-BAS évanetuellement. Des études sont en cours actuellement et nous espérons fermement que ce projet puisse se concrétiser très rapidement, aux fins d'équiper notre commune d'un TOUT à L'EGOUT (et par là l'abolition des poses des fosses septiques toujours très onéreuses).

Les travaux d'assainissement réalisés depuis 1971 sont :

- la RUE DE MORTZWILLER (pour permettre également le raccordement du lotissement communal JOLIBOIS)

- la RUE DES VERGERS (avec raccordement

- a) d'une canalisation privée existant dans le rue de la Pose

- b) de la canalisation existante de la Rue de le Roseraie)

- c) de la canalisation existante de la Rue Louis Bian)

- la RUE CHANOINE CETY

- canalisation nécessitée par le projet de construction de trois nouvelles maisons d'habitation

- canalisation permettant l'aménagement de la Place de l'Eglise

- canalisation permettant la création d'un chemin d'accès direct au cimetière (évitant ainsi la rue principale pour les cortèges funèbres)

Les résultats positifs de la mise en adjudication de ces travaux d'équipement nous avaient permis un solde travaux à envisager encore.

Ces travaux sont actuellement en cours, il s'agit de

l'assainissement de la RUE NEUVE : ce qui permettra l'évacuation des eaux pluviales et usées, qui descendaient jusqu'à présent à ciel ouvert à travers une propriété privée et qui occasionnaient des odeurs nauséabondes;

de l'assainissement de la RUE DE LA GARE

pour collecter, par un désableur, les eaux pluviales provenant des terres en amont et qui ne pouvaient plus s'écouler par une traversée souterraine de la route par suite d'enracinement d'arbres obstruant la tuyauterie.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer à cette place toutes les rues qui sont encore à équiper d'assainissement (elles sont au nombre de 13 !) et je sais que, si des cas de réticence se présentent souvent quant au raccordement à l'assainissement existant, il y a nettement plus de demandes de raccordement qui ne peuvent être satisfaites dans l'immédiat. Toutefois si nous pouvons suivre notre PLAN DE TRAVAIL comme on l'avait fait jusqu'à ce jour, notre commune se verra bientôt dotée d'un équipement digne de son importance, grâce à la contribution financière d'une population qui veut marcher au pas de la modernisation!

André SCHUFFENECKER, maire de SENTHEIM

N' OUBLIONS PAS

que toute construction (en dur ou en bois), toute modification ou aménagement de constructions existantes conditionnent une

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

En cas d'absence de permis de construire, il y a infraction à la Loi, et, en cas de contrôle, par le service département de l'EQUIPEMENT, chaque constructeur défaillant devra supporter personnellement les conséquences !

... que la propreté des rues et trottoirs bordant chaque propriété incombe aux propriétaires riverains. En cas de défaillance, la commune peut s'y substituer et procéder au nettoyage aux frais de l'intéressé en défaut. Il est évident qu'il ne faut en aucun cas balayer les débris dans les tabourets-siphons, qui, de cette façon, se rempliraient très vite et empêcheraient un écoulement normal des eaux pluviales.

..... qu'il est absolument indispensable de présenter le LIVRET DE FAMILLE pour la délivrance d'une

FICHE INDIVIDUELLE OU FAMILIALE D'ETAT-CIVIL.

Au cas où la fiche d'état-civil devait également servir de certificat de nationalité, une carte nationale d'identité non périmée est à présenter aux services de la Mairie, et ce pour chacune des personnes inscrites sur la fiche d'état-civil et de nationalité.

VENTES. ACHATS ET ECHANGES

Cette rubrique est ouverte gratuitement à tous les habitants.

Sous cette rubrique, nous publierons volontiers vos petites annonces que vous voudrez bien nous confier et auxquelles nous porterons tous nos soins.

J O N G L E R I E S D E M O G R A P H I Q U E S

LA PYRAMIDE DES AGES

D'après le recensement de la population au printemps 1975
les catégories d'âge se situent comme suit dans la commune de SENTHEIM:

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>
de 0 à 10 ans	75	64	139
de 11 à 20 ans	85	90	175
de 21 à 30 ans	68	57	125
de 31 à 40 ans	43	39	82
de 41 à 50 ans	69	60	129
de 51 à 60 ans	46	50	96
de 61 à 70 ans	41	54	105
de 71 à 80 ans	22	46	68
de 81 à 90 ans	7	11	18
plus de 90 ans		1	1
	-----	-----	-----
TOTAUX	456	472	928

Les femmes sont MAJORITAIRES à SENTHEIM et vivent généralement plus longtemps que les hommes. Sur 87 personnes âgées de plus de 70 ans, 58 sont des femmes et 29 seulement des hommes: soit 2/3 et 1/3.

A Sentheim vivent 140 personnes de 65 ans et plus et forment le TROISIEME AGE: ce sont 50 hommes et 90 femmes.

Il y a 314 jeunes de moins de 20 ans, soit un tiers de la population. Les enfants d'âge scolaire, soit de 6 à 16 ans, sont au nombre de 176, à savoir 82 garçons et 94 filles.

NOTRE SITUATION DEMOGRAPHIQUE DANS LA VALLEE

La commune de SENTHEIM a enregistré le plus grand fléchissement de la population de la vallée avec 9%. Bien qu'elle reste la seconde commune du canton de Masevaux au point de vue population, elle a été supplantée dans la vallée par BURNHAUPT LE HAUT, une commune en plein essor (situation géographique et économique privilégiée) = 1084 habitants.

La voisine GUEWENHEIM a également fait un bond en avant (833 habitants, soit un accroissement de 7,10%); LAUX suit de près avec 804 habitants et un accroissement de 4,7%. Le plus fort accroissement de la population a été constaté à NIEDERBRUCK (+ 10,90%). Même la population de la plus petite commune du canton MORTZWILLER est en hausse (+ 6,3%).

Les communes qui ont vu le chiffre de leur population diminuer sont outre SENTHEIM, DOLLEREN, KIRCHBERG, OBERBRUCK, RIMBACH, SEWEN, SICKERT et SOPPE LE HAUT. Les autres communes ont évolué dans le sens positif.

A Sentheim, la présence de plusieurs lotissements d'habitation (BREYELMATT I et II, JOLIBOIS, lotissement SCHMITT, lotissement Rue de la Poste) devrait influencer favorablement sur le chiffre de la population. Le développement démographique à Sentheim est étroitement lié à la conjoncture économique locale. En période de bonne marche de l'industrie locale, la population avait toujours tendance à augmenter, en période de difficultés la population diminuait.

D'ailleurs la diminution du nombre des enfants à scolariser (moins de 80 ans pour l'école primaire) a entraîné à la dernière rentrée scolaire la fermeture d'une classe de l'école mixte.

ARBRES DE VIE

=====

L'arbre constitue un élément essentiel de la campagne. Il nous offre sa force, sa fraîcheur, sa beauté. Régulateur des climats, il filtre les ruissellements des pluies et empêche ainsi des crues dévastatrices. Le paysan connaît bien les vertus des différentes essences qui nous environnent.

Il est inutile de refaire l'éloge du bois du CHENE. Ce bel arbre offre en outre ses glands aux écureuils et aux blaireaux.

Le HETRE, au tronc lisse et droit, est l'hôte élégant et majestueux de nos pentes vosgiennes. Les faines, que protègent des capsules hérissées de piquants, mûrissent en été. Pressées à froid, elles donnent une bonne huile de table et les marçassins croquent volontiers ces fruits.

Le FRENE, qui se plaît aux abords des ruisseaux, coiffe aussi le sommet des collines bien arrosées. Le bois du frêne, fort apprécié en tonnellerie, est souple et résistant; il est transformé en manche d'outils.

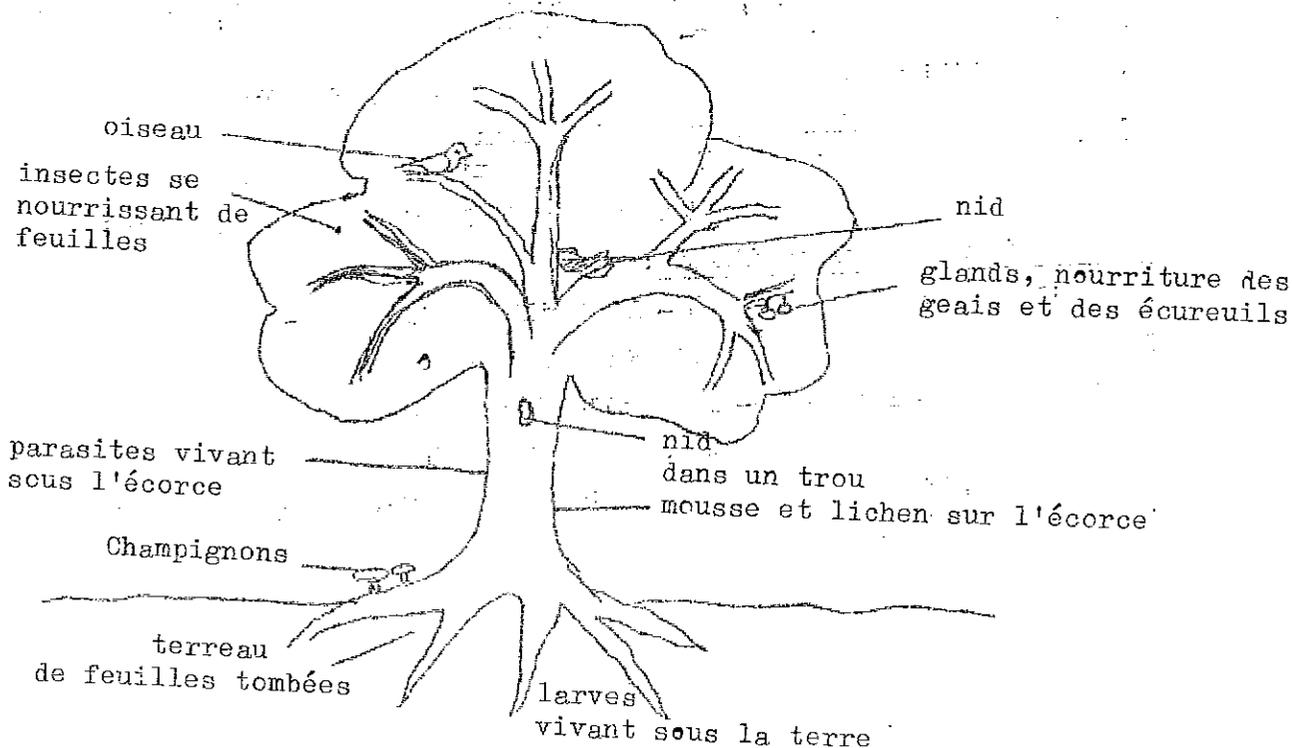
Lorsque la sève monte dans les BOULEAUX, on peut recueillir, par des incisions dans le tronc, une liqueur sucrée, qu'on boit beaucoup dans les pays scandinaves. Les balais de bouleau sont les meilleurs pour nettoyer les étables et les écuries, car les brins rassemblés ne risquent pas de blesser les animaux. CHATAIGNIERS et NOYERS sont précieux pour leur bois et leurs fruits.

L'homme n'a jamais su se passer de l'arbre.

L'ARBRE EST SOURCE DE VIE. En effet il absorbe le gaz carbonique de l'atmosphère et rejette de l'oxygène. Les forêts françaises produisent chaque jour 400.000.t. d'oxygène. L'arbre continue ainsi à entretenir le taux d'oxygène nécessaire à la respiration des êtres vivants. Des modifications de la végétation (coupes de bois, etc...) peuvent entraîner des changements irréversibles dans la nature du sol et dans la forme du climat, auquel les êtres vivants sont soumis. Il convient donc d'agir avec prudence et respect avec nos amis les arbres.

A.B.

Habitats des diverses espèces végétales et animales



CARNET DE FAMILLE

NAISSANCE: nous félicitons vivement les époux Michel MOLLA-

Marie- Josée KIEFFER à l'occasion de l'arrivée dans ce monde de
Laetitia (15.8.1975)

MARIAGES:

Depuis la parution du dernier B .M. trois mariages ont été célébrés à SENTHEIM et signe heureux- tous les trois couples se sont établis dans la commune même:

20 JUIN 1975 Gérard SCHEUBEL et Melle Marthe HATTENBERGER

6.9.1975 Jean-François MATTAUER et Melle Odile KLINGLER

18.10.1975 Bernard NOURRY et Melle Ginette HERTZOG.

A tous ces jeunes mariés nous adressons nos meilleurs compliments et vœux !

DECES

Hélas plusieurs familles de SENTHEIM ont été endeuillées à la suite du décès d'un de leurs membres:

12 mai 1975 Charles DANTUNG 67 ans époux de Mme DANTUNG née WEY Anna

12 juillet Pauline HIRTH 83 ans

28 août Mme Mélanie FOLTZ-GROSS 79 ans veuve de Lucien FOLTZ

15 SEPTEMBRE Yvonne CAMUS 27 ans

3 novembre Josép REALINI , 21 ans époux de Mme REALINI née CASELLA Sonia

5 novembre Marcel FINCK, 47 ans époux de Mme FINCK née BILLIG Georgette

Nous présentons à toutes ces familles éprouvées nos sincères condoléances et les assurons de notre profonde sympathie.

ARRIVEES ET DÉPARTS

Plusieurs familles ont choisi notre commune pour leur nouveau domicile:

M. et Mme Raymond NIKLOWITZ et leur fille Sandra 59b grand-rue

Mme Marie-Eve PETERHANSEL ,notre sympathique préposée des PTT, et ses trois enfants
Rue Saint-Georges No 7

M. et Mme Philippe BOURNONVILLE et leurs 2 enfants , Rue St-Georges No 8

M. et Mme Michel BOULET et leurs trois enfants

ainsi que Mme Geneviève BOULET et ses 2 enfants Rue Louis Bian 23

Nous souhaitons à toutes et à tous une cordiale bienvenue en nos murs!

Sont partis pour résider ailleurs:

la famille Jean-Pierre ZIMMERER - la famille Camilo GALAN-

la famille Juan GALAN- la famille René HATTENBERGER

la famille Jean-Claude JENN- la famille Yusuf IKIZ

la famille Fernando FERNANDEZ- M.le Tme Aissa KHIAT

Nous espérons bientôt pouvoir accueillir les premières familles dans le lotissement JOLIBOIS !